

## Observatoire de la formation

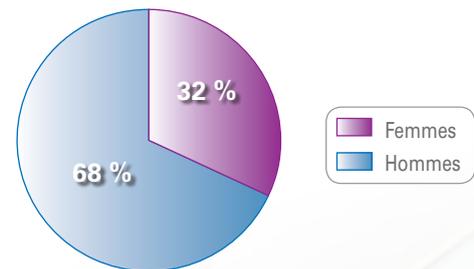
### 182<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

#### A retenir

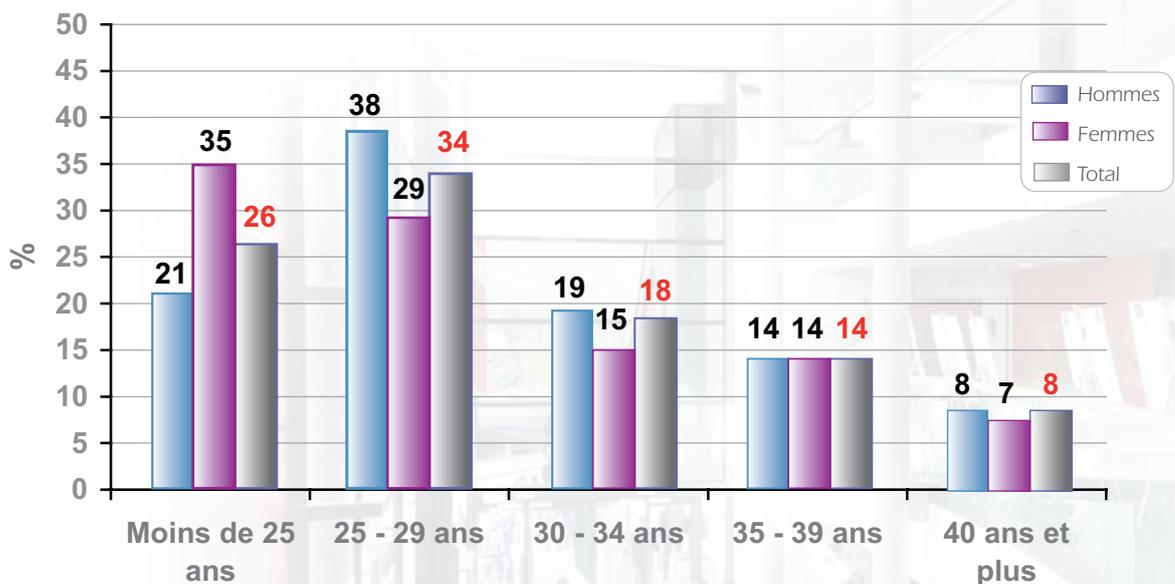
- Entrée en formation : janvier 2012 pour une durée de sept mois
- Effectif : 420 élèves (415 répondants pour cette étude)
- 32% de femmes
- Age moyen : 29 ans
- 61% de bacheliers, 17% de diplômés de l'enseignement supérieur
- 46% d'anciens militaires, gendarmes ou policiers

#### Structure par sexe – Proportions

Cette promotion, seconde du concours 2011, compte proportionnellement deux fois plus de femmes que la précédente (32% contre 15%). Cela dit, cette augmentation entre la première et la seconde promotion annuelle est habituelle, la priorité étant donnée au recrutement d'agents de sexe masculin.



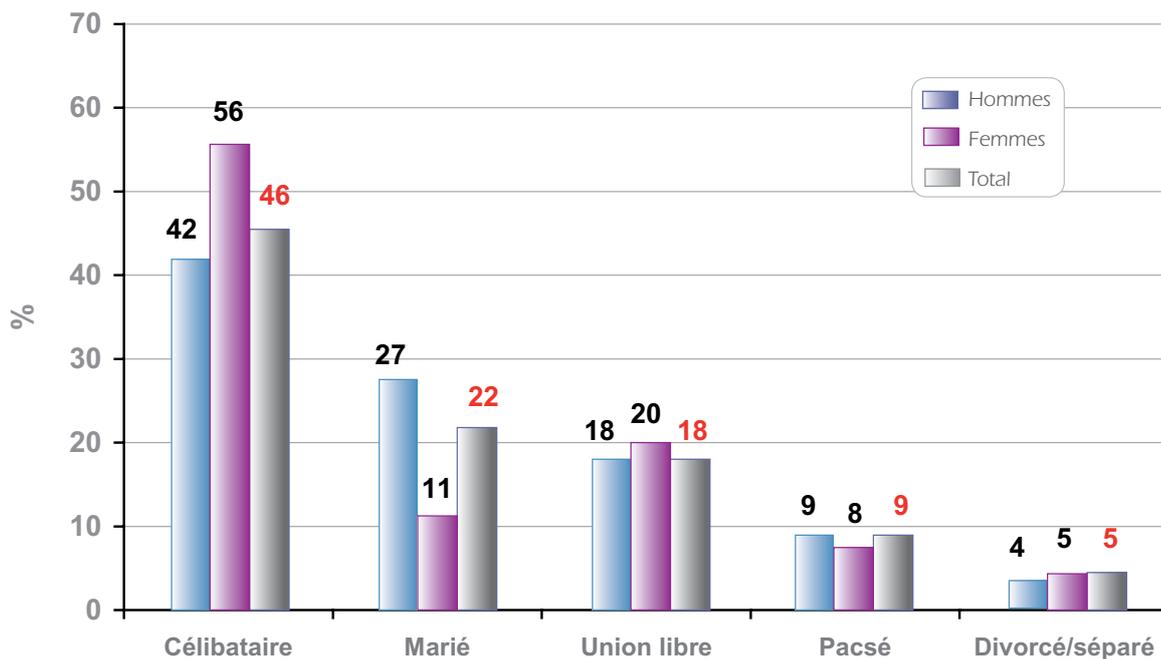
#### Répartition des élèves par âge et par sexe – Proportions



L'âge moyen, qui est de 29 ans, connaît une forte augmentation par rapport à la promotion précédente (où il était de 27,1 ans) mais reste cependant dans la fourchette habituelle de cette catégorie de personnels. La proportion des moins de 25 ans baisse de 13 points au profit des

plus de 30 ans. Les femmes sont toujours légèrement plus jeunes que les hommes (28,2 ans contre 29,4 ans en moyenne). Le cadet de la promotion a 20 ans contre 48 ans pour le doyen.

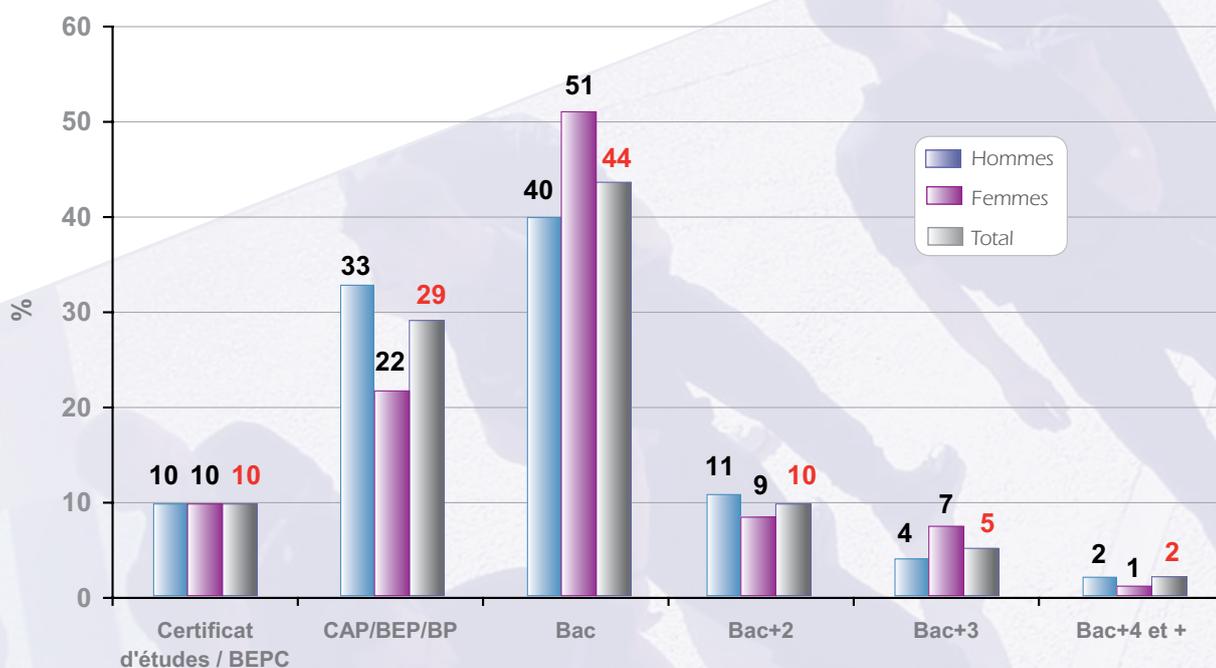
Situation matrimoniale par sexe – Proportions



Pour la première fois depuis la 173<sup>ème</sup> promotion (2008), la proportion d'élèves célibataires est inférieure à 50% (46%). Toutefois, si l'on y ajoute les 5% de divorcés/séparés, on réalise que plus de la moitié de la promotion ne vit pas en couple. Par ailleurs, la proportion d'élèves pacsés atteint un nouveau record (9%).

La proportion d'élèves parents est également en augmentation (39%, soit 9 points de plus que dans la promotion précédente). La plupart d'entre eux ont entre 1 et 2 enfants. 18 élèves (4%) sont en situation de monoparentalité, c'est-à-dire célibataires, séparés ou divorcés avec la garde d'au moins un enfant.

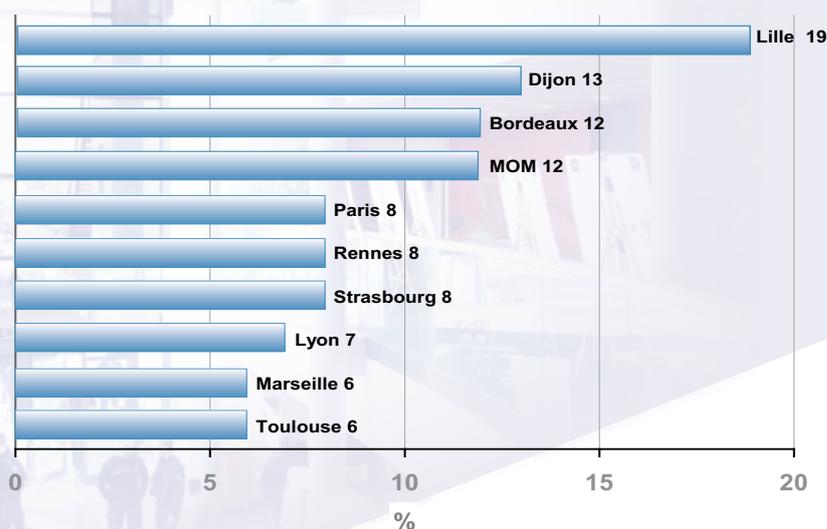
Diplôme le plus élevé obtenu par sexe – Proportions



A l'instar des promotions antérieures, le niveau de diplômes est très supérieur à celui requis pour le concours (BEPC). Au total, 61% des élèves sont bacheliers. Les diplômés de l'enseignement supérieur représentent 17% de la promotion. Les femmes sont plus diplômées que les hommes, mais la différence entre les deux sexes est moins marquée qu'habi-

tuellement. En effet, si les femmes sont toujours beaucoup plus fréquemment détentrices du baccalauréat, elles sont, en revanche, proportionnellement aussi nombreuses que les hommes à être titulaires d'un diplôme d'études supérieures (17%).

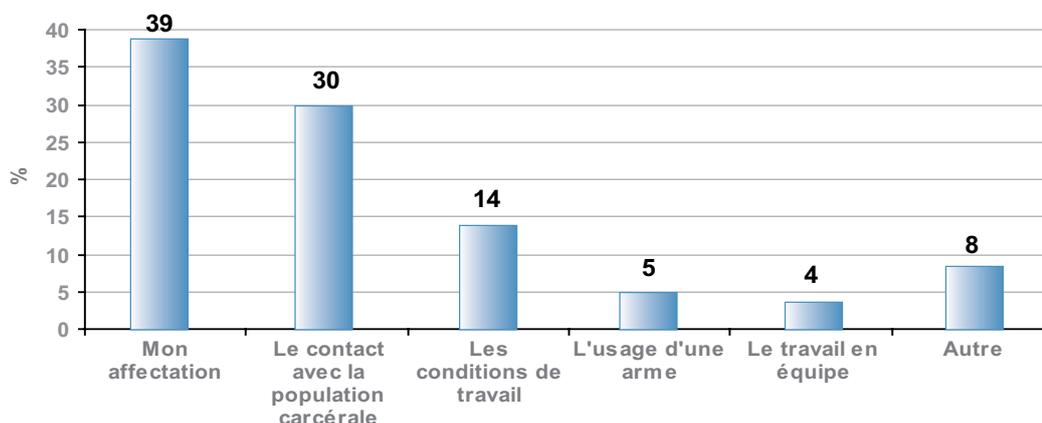
## Direction interrégionale d'origine - Proportions



Avec 19% des élèves qui en sont originaires, la DISP de Lille est, comme toujours, la plus représentée. Assez représentées également, les DISP de Dijon (13%), de Bordeaux (12%) et de la MOM (12%) composent plus d'un tiers de la

promotion. A l'opposé, celles de Marseille (6%) et de Toulouse (6%) fournissent beaucoup moins d'élèves que dans les promotions antérieures.

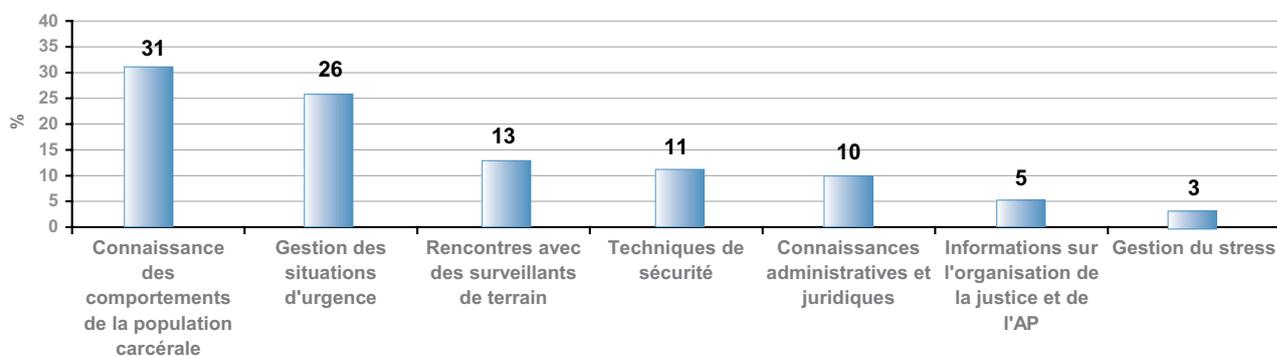
## Éléments d'appréhension du métier - Proportions



Il a été demandé aux élèves quels éléments ils appréhendaient le plus dans leur futur métier. Remarquons que la première appréhension ne concerne pas le contenu même du métier de surveillant, mais le lieu d'affectation (pour 39% des élèves). Vient ensuite le contact avec la population carcérale (30%), suivi par les conditions de travail

(14%), l'usage d'une arme (5%) et le travail en équipe (4%). La catégorie « autre » regroupe divers items tels que les événements violents (cités par 6 individus), le suicide des détenus (2), le travail de nuit (2) ou encore la peur des maladies (1).

## Attentes vis-à-vis de la formation (une seule réponse possible) - Proportions

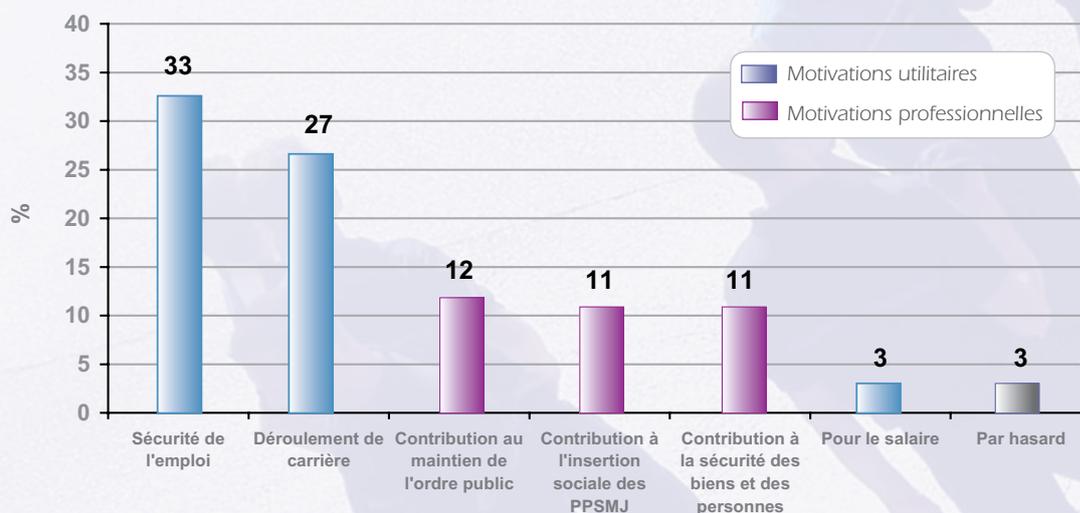


Les élèves expriment principalement deux attentes vis-à-vis de la formation : être instruits sur les comportements de la population carcérale (31%) et être formés à la gestion des situations d'urgence (tentative de suicide, d'évasion, altercations, etc., 26%).

Comme souvent chez le public des élèves surveillants, la

demande en connaissances théoriques est faible : les connaissances administratives et juridiques sont exprimées comme première attente par 10% des élèves et les informations sur l'organisation de la justice et de l'administration pénitentiaire par 5% d'entre eux.

## Motivations à devenir surveillant pénitentiaire - Proportions



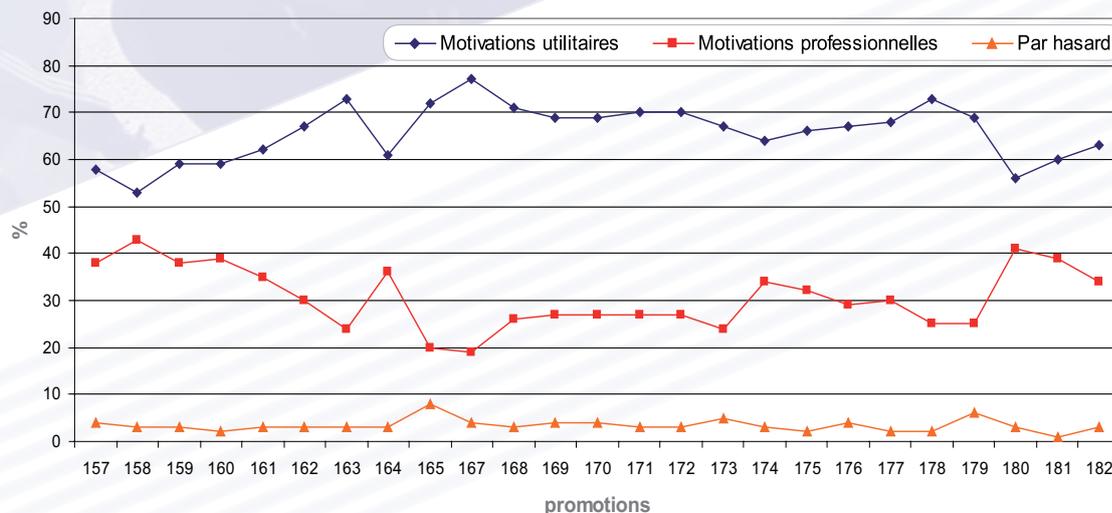
Les principales motivations à devenir surveillant pénitentiaire sont d'ordre utilitaire : 33% des élèves déclarent avoir passé le concours pour la sécurité de l'emploi, 27% pour le déroulement de carrière et 3% pour le salaire. Ce résultat confirme les conclusions d'études passées<sup>1</sup> selon lesquelles les élèves surveillants sont avant tout attirés par la stabilité

de l'emploi, fuyant pour beaucoup l'instabilité du secteur privé.

Les motivations d'ordre professionnel, c'est-à-dire ayant trait au contenu du métier de surveillant et aux missions qui y sont attachées, recueillent quant à elles 34% des réponses.

<sup>1</sup> Voir notamment : « Qui devient surveillant pénitentiaire ? », Observatoire de la formation, Énap, 2012.

## Evolution des motivations : 157<sup>ème</sup> – 182<sup>ème</sup> promotion - proportions



Bien qu'ayant subi de fortes variations entre la 157<sup>ème</sup> (2003) et la 182<sup>ème</sup> promotion, les motivations utilitaires sont toujours restées majoritaires. Les conclusions tirées ci-dessus sont donc valables sur le moyen terme (cf. graphique précédent).

Cela dit, alors que le niveau de motivations professionnelles s'était stabilisé sous les 34% entre la 165<sup>ème</sup> et la 179<sup>ème</sup> promotion, il a connu une hausse marquée lors des 3 der-

nières promotions, passant de 25% des réponses dans la 179<sup>ème</sup> promotion à 41% dans la 180<sup>ème</sup> promotion.

Différents facteurs peuvent expliquer ce regain d'intérêt pour le contenu du métier de surveillant, telles que les campagnes de communication ambitieuses déployées ces dernières années ou la hausse récente du nombre d'anciens militaires et policiers attirés par les métiers de la sécurité publique.

MARS 2012

## 182<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Joël RIEUX et Reprographie)



**Énap**  
École nationale d'administration pénitentiaire